TERMES DE REFERENCE (TDR)

Projet de numérisation du programme d'ONU Femmes Burindi

**Fond**

Le mandat d'ONU Femmes est d'aider les États membres de l'ONU à mettre en œuvre des normes mondiales pour parvenir à l'égalité des sexes. Au Burundi, le bureau d'ONU Femmes se concentre sur trois thèmes, 1) Leadership et participation des femmes à la paix et à la prise de décision, 2) Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles/Droits humains, 3) Autonomisation économique des femmes et veiller à ce que les hommes, les garçons, les femmes et les filles jouissent de leurs droits humains.

Pour ce faire, elle s'appuie sur une équipe interne compétente et renforce les capacités des communautés à atteindre les objectifs. Ainsi, entre autres interventions en faveur des femmes et des filles, ONU Femmes soutient l'initiative du Réseau des Femmes Actrices pour la Paix et le Dialogue (RFAPD) – « Abakanguriramahoro » depuis 2014 représentant le principal point d'entrée pour toutes les activités communautaires d'ONU Femmes en burundais. Ce Réseau des Femmes Actrices pour la Paix et le Dialogue (RFAPD « Femmes Médiatrices »), composé de 16 000 femmes médiatrices dispersées sur l'ensemble des collines du Burundi (environ 2 950) dont 518 médiatrices communales (129 communes rurales et 13 agglomérations de Bujumbura) et 18 Les médiateurs des points focaux provinciaux sont compétents dans la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité.

 Les femmes médiatrices se concentrent sur la résolution des conflits, le leadership et la participation, le renforcement des moyens de subsistance et la reprise économique, et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Ils soutiennent et supervisent plus de 2 500 groupes féminins générateurs de revenus (39 000 membres 80% femmes et 20% hommes) dans tout le pays, constituant des points d'entrée essentiels pour les programmes de CO et un avantage comparatif sur la plupart des autres partenaires . Les membres du réseau ont enregistré plus de 25 000 conflits (avec 65 % de réussite, 21 % de Mi-succès et 14 % d'échec) traités et l'organisation de plus de 26 000 séances de dialogue avec environ 1 560 000 participants dont 80 % de femmes et 20% des hommes.

 ONU Femmes a l'intention de soutenir l'institutionnalisation de ce réseau en tant que modèle de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité au niveau communautaire, notamment en numérisant le travail du réseau pour permettre une meilleure communication, un meilleur suivi et un meilleur partage des informations.

 Il est donc essentiel d'adopter en amont des mesures concrètes et modernes, notamment l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour assurer une meilleure continuité et un meilleur suivi des activités au sein des communautés au profit des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

C'est dans ce contexte que le CO cherche à engager un prestataire de services pour numériser la prestation, le suivi et l'évaluation de son programme.

**Objectif**

Création et mise en œuvre du logiciel : une plateforme virtuelle collaborative d'échange entre ONU Femmes, les partenaires, les associations/groupes de femmes et toutes les parties prenantes afin de faciliter l'échange d'informations en temps réel et la prise de décision rapide.

**Résultat**

ONU FEMMES dispose d'une plate-forme innovante qui facilitera et accélérera l'exécution du programme ; collecte et partage d'informations; suivi et évaluation et permettre aux jeunes filles et garçons de faire du commerce en ligne.

**Méthodologie**

Le partenaire de mise en œuvre ou le prestataire de services engagé fournira les éléments suivants : développer un logiciel dont les paramètres permettront d'atteindre les résultats susmentionnés, former les utilisateurs du logiciel, fournir des services d'ingénierie et installer le logiciel dans le smartphone des utilisateurs. Le partenaire Association Burundais des Radiodiffuseurs qui met en œuvre le même projet (TRAC2) sur le changement des normes sociales à Ruyigi à travers les médias fournira 28 Smartphones aux jeunes filles et garçons bénéficiaires que Madiabox formera et coachera sur le codage pour surveiller et collecter des données à Ruyigi. Le consortium devrait être en contact avec ABR pour discuter de la façon de créer une synergie et une collaboration pour le bon usage de ces bénéficiaires afin de bénéficier de toute la formation car ce seront eux qui collecteront et surveilleront les données. En plus des 1000 jeunes filles et garçons à renforcer sur les compétences numériques, Mediabox fournira 10 smartphones au VLSA mis en place par les partenaires Kaz'o'zah et terra Renaissance à Bujumbura rural pour être la deuxième zone pilote, ils seront formés et coaché ​​pour la collecte des données à Bujumbura) 1 ordinateurs de suivi au bureau d'ONU Femmes), hébergement du serveur (cloud), installer un mur TV grand modèle (1 écran de surveillance) au bureau d'ONU Femmes, câblage le cas échéant, installation, assurer prestations de maintenance technique curative et évolutive de l'infrastructure d'hébergement, maintenance applicative curative et évolutive ; maintenance opérationnelle annuelle du serveur distant (cloud).

1. **Prestation demandée :**

Conception et installation d'une application informatique composée d'un logiciel permettant à ONU-Femmes de se connecter/réseauter avec les partenaires d'ONU-Femmes.

1. **Spécifications techniques du logiciel :**

* Être conçu dans un langage de programmation orienté résultat
* Soyez multi-utilisateurs. Le système doit pouvoir gérer plusieurs utilisateurs en même temps, chacun n'ayant accès qu'aux menus et données auxquels il a droit, grâce à un login et un mot de passe ;
* Soyez multi-plateforme. Le système doit fonctionner sur différents systèmes d'exploitation ;
* Être capable de fonctionner sur un réseau et de se connecter à un serveur distant ;
* Le logiciel requis est une application Web utilisant les nouvelles technologies.
* Offrir une sécurité totale dans la gestion des accès au système et aux données ;
* Fonctionner en temps réel et offrir la possibilité d'une mise à jour instantanée en ligne des informations ;
* Garantir la sécurité physique et logique des données ;
* Offrir une interface graphique;
* Soyez flexible et modulaire dans la conception. Les modules du système sont conçus séparément mais sont fortement intégrés ;
* Permettre la flexibilité d'ajouter des modules au système au fur et à mesure des besoins et de s'interfacer avec d'autres applications inter-administratives ;
* Il doit inclure une option d'aide ;
* Le logiciel sera livré avec les codes sources
* Le logiciel sera partagé entre les différents utilisateurs ;
* Le logiciel permettra un accès individuel à de nombreuses fonctionnalités demandées
* Le logiciel sera également doté des paramètres nécessaires pour enregistrer les signatures électroniques, etc. dans les fichiers.

1. **Principales caractéristiques de la solution logicielle**

Le logiciel doit permettre :

* La création et la gestion par catégories de comptes utilisateurs ;
* La création et la gestion des données partenaires ;
* L'intégration automatique d'autres paramètres,
* Permettre la numérisation et le stockage de documents ;
* La gestion d'un dossier de sa création à sa clôture (ses différentes transmissions et rapports) ;
* L'intégration de la gestion électronique des différents documents manuels, la numérisation et le stockage électronique au format PDF des différents documents ainsi que la possibilité de répertorier et de visualiser les documents numérisés ;
* La possibilité d'exporter et d'importer des données depuis et vers la base de données. Cela permettra d'intégrer les données de tous les partenaires (mises à jour) dans la base de données d'ONU Femmes ;
* Possibilité d'archivage électronique et de sauvegarde des données sur un serveur de sauvegarde ou support externe ;
* L'édition de rapports et de documents à usage courant et qui sont directement liés au traitement d'un dossier selon les formes en vigueur ;
* Le contrôle des données par la réalisation de requêtes avec différents critères, par exemple :
* Statistiques des fichiers traités :
* Par localité, province, etc.
* sur une période donnée.
* Tableau de bord:
* Fichier actuel,
* Statistiques comparatives par année,
* Nombre de fichiers par type.
* Intégrer un module de recherche basé sur des éléments d'identification tels que numéro de carte d'identité, ... ;
* Gestion de l'agenda et des affectations de travail.

1. **Type d'interface et sécurité**

L'application doit être accessible sur le réseau avec des droits d'accès par profil, avec login et mot de passe individuels permettant une traçabilité ultérieure des interventions de chaque utilisateur. Le système doit conserver la traçabilité de tout fichier créé et de toute personne inscrite. Chaque utilisateur doit pouvoir changer son mot de passe quand il le souhaite sans avoir recours à un tiers. Il doit également pouvoir récupérer ses paramètres de connexion en cas d'oubli.

1. **Autorisation**

ONU Femmes soumettra une liste de qui a accès et quel type d'accès ils auront. Un système d'autorisation hiérarchique administrable de manière centralisée (avec gestion des profils d'utilisateurs) devrait permettre aux utilisateurs d'accorder ou de refuser l'accès aux différents traitements et consultations.

Le système doit disposer des mécanismes de sécurité permettant de détecter et d'empêcher à temps toute tentative d'intrus d'accéder ou de violer le système en s'interfaçant ou en intégrant des solutions d'authentification :

* Base de données partagée conçue avec un système de gestion de base de données relationnelle puissant, robuste et sécurisé de manière optimale,
* Droit d'accès par option, par utilisateur avec un niveau assuré sur toutes les données associées à chaque utilisateur,
* Veille/verrouillage temporaire de l'application par l'utilisateur,
* Traçabilité des informations fournies : nom d'utilisateur, date de modification, options utilisées, etc.
* Profils d'utilisation selon le degré de responsabilité,
* Archivage électronique des données et visualisation protégée par mot de passe.

1. **Intimité**

Le système doit également assurer la confidentialité des données échangées sur le réseau.

1. **Sauvegarde**

En plus des procédures de sauvegarde que l'administrateur système peut entreprendre selon ses besoins, le système doit disposer de procédures qui se déclenchent systématiquement en fonction d'événements préalablement paramétrés dans le système.

**Le fournisseur sera également amené à effectuer les tâches suivantes :**

1. **Entraînement:**

* Assurer la formation des utilisateurs concernés par l'application respectivement sur l'utilisation de l'application et sur la détection et la réparation de problèmes mineurs ;
* Les formateurs devront démontrer une connaissance approfondie des modules qu'ils auront à dispenser.
* Formation des bénéficiaires sur le codage et d'autres compétences en TIC

1. **En outre, le Prestataire fournira les services suivants**:

* Installation et configuration du logiciel avec l'entière collaboration des personnes qui l'administreront ;
* Installation du logiciel chez les partenaires d'ONU-Femmes et mise à jour de la base de données,
* Le logiciel proposé doit être soumis à des tests et à des critères de performance au moyen d'une démonstration ;
* Formation et assistance des responsables applicatifs pour une bonne prise en main ;
* Une session de formation pour quelques employés désignés d'ONU Femmes sur l'utilisation du logiciel ;
* Fournir les documents résultant de l'analyse et de la conception du système à mettre en œuvre ;
* Déterminer une période d'assistance, de maintenance et de service après-vente de trois mois sans frais ;
* Rédaction de manuels d'utilisation pour les utilisateurs. Les manuels seront en français;
* Si le prestataire de services engagé propose de sous-traiter des éléments essentiels de fournitures ou de services, il doit inclure dans son offre des informations détaillées sur les noms et la nationalité du sous-traitant proposé, y compris les fournisseurs, pour chacun de ces éléments et est chargé de s'assurer que toute proposition de sous-traitant le sous-traitant répond aux critères recommandés ;
* Le fournisseur de services fournira une garantie d'un an au cours de laquelle il assistera ONU Femmes dans l'exploitation et la maintenance du logiciel ;
* Le Prestataire devra préciser explicitement dans son offre les modalités d'attribution du code source, de transfert de propriété intellectuelle.
* Le prestataire doit fournir une spécification technique de sa solution en rapport avec les principales fonctionnalités susvisées d'une part et les contraintes et avantages d'autre part.

1. **Le fournisseur du logiciel devra fournir en plus :**

* Tous les périphériques fonctionnant avec le logiciel ;
* Une licence d'utilisation qui libère ONU Femmes de toute dépendance vis-à-vis du fabricant ;
* Les spécifications techniques du matériel à utiliser ;
* Une garantie d'un (1) an sur chaque pièce d'équipement.

1. **Mise en œuvre progressive**

Le projet sera mis en œuvre par phases :

* La phase 1 consistera en un logiciel : après installation, configuration, paramétrage et tests ;
* La phase 2 consistera en une formation, qui sera sanctionnée par un rapport des bénéficiaires de la formation ;
* La phase 3 consistera en une maintenance (en cours) selon les termes de référence ci-dessus

1